



COMMUNE
DE
CORBIÈRES

**Service des constructions et et
d'aménagement (SeCA)**

M. Jean-François Steiert
Conseiller d'Etat Directeur
Rue des Chanoines 17
1701 Fribourg

GB/mb



Le 19 août 2024

**Révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux et modification
du plan directeur cantonal - Prise de position**

Référence aux documents en consultation de juin 2024

Monsieur le Conseiller d'Etat Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le Conseil communal de Corbières vous fait part de sa prise de position concernant la révision du plan sectoriel pour l'exploitation des matériaux et modification du plan directeur cantonal. Cette dernière concerne les secteurs 2129.01, 2129.02 et 2129.03, territoires de la Commune de Corbières.

Lieu-dit Le Motau, secteur 2129.01

Le Conseil communal n'a pas d'objection particulière concernant ce secteur propriété de la Commune.

Secteurs 2129.02 et 2129.03

En raison de la proximité avec les zones d'habitation le Conseil communal actuel est défavorable à la mise en exploitation future de ces deux sites considérés comme secteurs de ressources à préserver. Il n'adopterait pas de modification de son plan d'aménagement local allant dans cette direction.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos remarques, et en espérant que ces dernières puissent être prises considération, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat Directeur, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de notre haute considération.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La Secrétaire



Martine Borcard



Le Syndic



Gabriel Kolly